

## Les 12 bonnes raisons de devenir membre :

1. Tarifs préférentiels et priorité à l'inscription aux cours de formation continue pour tous les collaborateurs, cadres et chefs d'entreprises.
2. Sécurité au travail et adhésion à la solution de branche et les cours PERCO.
3. Service d'assistance aux chefs d'entreprises et accompagnement dans les diverses actions publicitaires et lobbying politique.
4. Permanence juridique.
5. Renseignements commerciaux.
6. Parking et salles à disposition pour vos réunions.
7. Le tableau des soumissions publiques est envoyé gratuitement.
8. Les documents techniques professionnels sont envoyés par newsletter à tous les membres.
9. Le calcul des prix de régie et variation économique est envoyé gratuitement.
10. La Contribution professionnelle est comprise dans la cotisation de l'Association.
11. Prix préférentiels pour les documents de formations pour les apprentis, et pour les bases de calcul et programmes informatiques professionnels.
12. Possibilité d'adhérer à l'une de nos deux Caisses de compensation AVS : AVS MEROBA ou AVS FER CIAM.